



**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 10 Octobre 2023**

---

**PRESENTS** : M. Laurent RIGHI ; M. Adrien ZOLFO ; M. Patrice MARINI ; M. Ghislain ORSUCCI ; M. Daniel DROMRE ; M. Gérard RAULET ; M. Christian BUNAR ; M. Laurent PODLESNIK ; M. Berardino PALLOTTA ; M. Jean-Louis GOBERT (suppléant de M. JOUFFROY) ; M. Stephan BRUSCO ; M. Claude BOCEK ; M. Alain DYE PELLISSON (suppléant de M. PIERRET) ; M. Jean Patrick DALLA RIVA ; M. Michel FAIETA ; M. Daniel ROESER.

**EXCUSES ou REPRESENTES** : Mme Edith COLIN (pouvoir donné à M. ZOLFO) ; M. José PLUVINET ; M. Frédéric KARLESKIND ; M. Serge DE CARLI (pouvoir donné à M. MARINI) ; M. Alain ECKEL ; M. Michel JOUFFROY (représenté par M. GOBERT) ; M. Antoine FALCHI (pouvoir donné à M. BOCEK) ; M. Gilles DESTREMONT (pouvoir donné à M. RIGHI) ; M. Patrick RISSER (pouvoir donné à M. BRUSCO) ; M. Daniel CIMARELLI (pouvoir donné à M. BUNAR) ; M. Jean-Jacques PIERRET (représenté par M. DYE PELLISSON).

**ABSENTS** : M. Richard RAULLET ; M. Guy MICHEL ; M. Philippe PISIU ; M. Pierrick SPIZAK ; M. Jean-François MARIEMBERG.

---

La séance du Conseil d'Administration est ouverte à 17 H 45 par Laurent RIGHI, Président du SMTOM.

Le Président présente les excuses des personnes mentionnées ci-dessus et commence la présentation du rapport d'activité en attendant l'arrivée des derniers conseillers.



#### **Point n°4 : Rapport d'activité du SMTOM 2022**

Le Président présente le rapport du SMTOM. Il évoque la mise en route du deuxième BRS ce qui permet d'avoir des capacités de traitement supplémentaires. Les discussions avec les autres partenaires sont abouties ou vont aboutir prochainement.

Il évoque les différents points du rapport ainsi que les différents travaux menés.

Arrivée de Stephan Brusco et de Bernard Pallotta à 18h.

**Le membres du Conseil prennent acte de ce rapport.**

#### **Point n°1 : Approbation du compte rendu du précédent conseil**

Le Président propose d'adopter le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 3 juillet 2023.

**Le Conseil d'administration prend acte de ce compte rendu et l'adopte à l'unanimité.**

#### **Point n°2 : Subvention nettoyage de printemps 2023**

Le Président présente ce point. Le Président demande si les élus ont connaissance d'autres demandes de subventions.

M. Gobert mentionne l'opération menée à Beuvillers et M.ZOLFO demande les pièces justificatives pour Saulnes.

**Le Conseil d'Administration valide les subventions à l'unanimité.**

#### **Point n°3 : Demande de subvention de la commune de Grand Faily**

Le Président présente ce point et informe les membres du Conseil que le SMTOM a financé en 2022 une manifestation sur le périmètre de la T2L. Il propose de reconduire cette subvention de 1 000 € à la manifestation « Aux Z'Arbres citoyens » portée par la commune de Grand Faily.

**Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité cette subvention.**

#### **Point 5 : Adhésion de la CC du Pays de Montmédy au SMTOM**

Le Président présente ce point à l'ensemble des membres du Conseil. Il rappelle les liens historiques avec le SMTOM depuis 2019 pour le traitement des OMR ainsi que les relations plus anciennes par le biais de l'exploitant. Cette adhésion doit être validée par le Syndicat et par les collectivités adhérentes du SMTOM.

**Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'adhésion de la CCPM dans les conditions définies.**



Le SMTOM envoie donc rapidement aux différentes intercommunalités les 2 délibérations pour statuer sur cette adhésion.

**Point 6 : Liquidatif CITEO – Reversements au titre de 2022**

Le Président passe la parole à Gérard RAULET pour présenter ce point. Il présente les différents chiffres et informe les collectivités que nous avons un peu plus de soutiens et recettes matières pour l'année 2022 et l'acompte 2023.

**Le Conseil approuve à l'unanimité ce reversement.**

**Point 7 : Décision modificative n°2 au BP 2023**

Monsieur RAULET informe que nous avons besoin d'une nouvelle décision modificative pour permettre les paiements. Il présente les chiffres en investissement et en fonctionnement.

**La décision modificative n° 2 est adoptée à l'unanimité.**

**Point 8 : Information concernant les contrats de prêt**

Le point est reporté car la consultation n'est pas finalisée.

**Point 9 : Recrutement d'un chargé de communication – transformation de poste**

Le Président présente ce point. Après de multiples entretiens, la personne recrutée arrivera le 2 novembre 2023. Il est proposé de fermer le poste relevant du grade d'attaché ou attaché principal et de créer un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

**Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité cette transformation de poste.**

**Point 10 : Tri robotisé des biodéchets - Subventions**

Le conseil a déjà autorisé le Président à solliciter les subventions liées à la gestion des biodéchets. Toutefois, le montant de l'opération étant connu, il est proposé d'arrêter le plan de financement et de rédiger une délibération par organisme.

**Point 11 : Tri robotisé des biodéchets – point d'avancement**

Le Président passe la parole à Daniel ROESER qui présente ce point.

**Le Conseil d'administration valide l'avancement et autorise le Président à signer l'avenant.**



**Point 12 : Bornes à verre – Renouvellement du parc**

Le Président laisse la parole à Stephan Brusco pour présenter ce point.

**Le Conseil d'administration autorise le Président à lancer le marché.**

**Point divers 1 : élargissement du périmètre du syndicat**

Le Président informe le conseil que nous avons reçu en partenariat le SIRTOM et que nous allons également avoir très prochainement le SMET 55 sur une convention pour une partie du territoire du SMET 55. La convention avec le SMET 55 sera signée le 23/10/2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 47 par le Président qui rappelle la prochaine séance du conseil le 21 novembre 2023 à 16 h 00.

**Le PRESIDENT**

S.M.T.O.M Région de Villerupt  
RD 125 - Route de Morfontaine  
54920 Villers-la-Montagne

**Laurent RIGHI**